

Sortie de la classe de terminale STMG au musée de la contrefaçon et au tribunal judiciaire de Paris

Dans le cadre des enseignements de la filière STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion), les élèves de la TSTMG3 ont pu découvrir le musée de la contrefaçon situé dans le 16^{-ème} arrondissement de Paris, ainsi qu'assister à des séances au Tribunal judiciaire de Paris (porte de Clichy).

Le musée de la contrefaçon :

Le musée de la contrefaçon appartient à l'organisation de l'Union des fabricants qui lutte contre le fléau des contrefaçons. Le musée en lien avec les entreprises partenaires expose des produits provenant de véritables marques et des produits qui ont été saisis par les douanes du monde entier. Le but étant d'informer les visiteurs et leur apprendre à différencier un vrai d'un faux produit.



Intérêt ?

Les élèves de STMG en lien avec les matières qu'ils étudient comme le droit (les pratiques anticoncurrentielles), l'économie (La mondialisation et le libre échange) ou encore le management des organisations (image de marque, notoriété, la concurrence) ont pu mettre en pratique les notions vues en cours et les transposer dans un véritable contexte.

Ils ont pu apprendre notamment à différencier un vrai d'un faux produit comme avec les chaussures Stan Smith (couleurs différentes, qualité des coutures...)

Le manque à gagner pour les marques et le danger de ces produits pour le consommateur (50% des médicaments présents sur internet sont contrefaits) et la nécessité pour le droit d'encadrer et interdire ces pratiques.



Lien du site : Le musée de la contrefaçon
<https://musee-contrefacon.com/>

Le tribunal judiciaire de Paris

La deuxième visite de la journée se passe au plus grand tribunal d'Europe, le Tribunal judiciaire de Paris situé à Porte de Clichy (17^{ème} arrondissement).



Peu de gens le savent mais les visites au tribunal sont libres, étant un lieu public tout le monde peut venir assister aux séances selon son bon vouloir à condition de respecter les règles en vigueur.

Déroulement de la visite et intérêt

En arrivant sur place les élèves ont d'abord pu observer l'édifice haut de 38 étages et d'une surface de 120 000 m². Possédant au total 90 salles d'audience (dont deux réservées pour les procès hors-norme).

Une fois dans le hall, les élèves ont regardé le panneau d'information pour voir les affaires du jour selon les chambres. Notre choix s'est porté sur des séances de la 23^{ème} et 24^{ème} chambre concernant les comparutions immédiates (un enchaînement d'affaires variées où les accusés sont jugés le jour même).

Les élèves répartis en plusieurs groupes ont pu assister à plusieurs affaires comme un réseau de trafic de stupéfiants à l'international, une affaire de vol avec agression en bande organisée ou encore un homme accusé d'agression sexuelle envers son ex-femme et de corruption sur mineur.

Les séances ont permis aux élèves d'observer le déroulement d'un procès qui diffère de ce qu'ils peuvent voir à la télévision avec les films et séries, mais surtout de voir les magistrats en action avec les fameuses plaidoiries des avocats. Ce qui a constitué une bonne préparation pour l'épreuve de Grand Oral en fin d'année.

Témoignage de Dannaé élève en TSTMG3 « Au début je pensais que l'homme accusé d'agression sexuelle était un monstre, qu'il fallait le mettre en prison, mais après avoir entendu parler son avocate, elle m'a mis le doute dans mon esprit, elle l'a bien défendu j'étais admiratif de sa façon de s'exprimer ».

